

Micheline Labelle

Professeure émérite de sociologie, UQAM,
fondatrice de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations

(2023)

“L’immigration, McKinsey
et le diktat de la mobilité
internationale.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Micheline Labelle

“L’immigration, McKinsey et le diktat de la mobilité internationale.”

Un article publié le journal *Le Devoir*, Montréal, édition du vendredi
13 janvier 2023 — idées.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/777732/idees-l-immigration-le-cabinet-conseil-mckinsey-et-le-diktat-de-la-mobilite-internationale?>

[Mme Labelle nous a accordé le 13 janvier 2023 son autorisation de diffuser en
libre accès à tous cette publication dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Micheline Labelle : labelle.m@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

Édition numérique réalisée le 14 janvier 2023 à Chicoutimi, Québec.



Micheline Labelle

“L’immigration, McKinsey
et le diktat de la mobilité internationale.”



Un article publié le journal *Le Devoir*, Montréal, édition du vendredi 13 janvier 2023 — idées.

Micheline Labelle

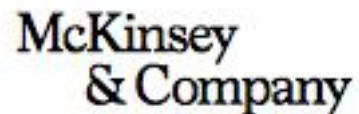
“L’immigration, McKinsey et le diktat de la mobilité internationale.”

Un article publié le journal *Le Devoir*, Montréal, édition du vendredi
13 janvier 2023 — idées.

The logo for the newspaper 'Le Devoir' is displayed in a bold, serif font. The letters are black with a light blue shadow or outline effect.

Jacques Nadeau, archives *Le Devoir* : « *Il serait intéressant de savoir ce que pensent les conseillers de McKinsey sur les dysfonctionnements et l'éventuelle crise sociale qu'entraîne la mobilité incarnée par la traversée du chemin Roxham* », écrit l'auteure.

Romain Schué et Thomas Gerbet viennent de dévoiler, le 4 janvier dernier, l'influence de la firme américaine McKinsey sur la politique d'immigration du gouvernement Trudeau et les coûts faramineux payés à cette entreprise. Cette firme aurait conseillé l'accueil de 465 000 immigrants en 2023 pour atteindre 500 000 en 2025, dont 60 % seraient de la catégorie économique. A-t-elle aussi conseillé l'augmentation fulgurante des travailleurs temporaires ? Le contrôle des frontières et des demandeurs d'asile ? Une transformation démographique du Canada postnational dont se vante [Justin Trudeau](#) ? Une réorganisation du système informatique, une meilleure gestion des passeports (ce serait alors une faillite) ? L'information est bloquée pour le moment. Mais de quel droit tout cela ?

The logo for McKinsey & Company is enclosed in a black rectangular border. The text 'McKinsey & Company' is written in a classic serif font, with 'McKinsey' on the top line and '& Company' on the bottom line.

Faut-il s'étonner de ce recours à une multinationale pour influencer sur les affaires internes canadiennes ? Non, si on le met en relation avec le développement hégémonique d'une théorie sociologique de la mobilité qui domine aujourd'hui au point de rendre les gouvernements dépendants des multinationales comme McKinsey.

Pour comprendre ce changement de paradigme, un retour en arrière s’impose.

Le paradigme de la mobilité adopté par le fédéral depuis des décennies

Le [paradigme de la mobilité \(*mobility studies*\) n’a fait que se renforcer](#) depuis la fin des années 1990. En 2005, le sociologue John Urry publiait un texte édifiant et quelque peu délirant dans *Les Cahiers internationaux de sociologie* pour décrire le monde en mouvement : demandeurs d’asile, terroristes, touristes, diasporas, étudiants internationaux, entrepreneurs, sportifs, randonneurs, prostituées sont en mouvement, écrivait-il. Le sociologue reprochait à ses pairs d’avoir négligé le phénomène de la mobilité et d’avoir jusqu’ici insisté plutôt sur le rôle de structures sociales figées au sein de la société ou de l’État-nation obsolète.

John Urry en appelait à une « reformulation de la sociologie dans sa phase post-sociétale », dont l’objet majeur ne serait plus les sociétés dans leur spécificité, mais « les diverses mobilités des peuples, des objets, des images, des informations et des déchets [sic] ». Depuis, ce paradigme concurrence diverses perspectives « post », y compris la thèse de la superdiversité, très en vogue dans les universités anglophones, [où l’on parle avec une délicatesse douteuse « d’itinérants transculturels »](#). Le multiculturalisme est pour ainsi dire dépassé, on nage désormais dans l’univers trans. Toutes remettent en cause les frontières politiques et symboliques des États-nations, ainsi que les significations de la citoyenneté et de l’appartenance.

Cette mouvance est à mettre en relation avec la création du réseau international Metropolis fondé en 1996 à l’initiative du ministre Sergio Marchi, et dont Meyer Burstein a été codirecteur exécutif, ainsi qu’avec le discours du fédéral sur la rentabilisation du multiculturalisme et la stratégie d’innovation du Canada. En 2004, le document « Élaboration de l’analyse de rentabilisation du multiculturalisme » précisait que les *transilient immigrants* font partie d’une nouvelle « classe créative », apte à mobiliser leurs réseaux internationaux en vue d’investissements et de bonnes pratiques commerciales.

Les immigrants et les « minorités visibles » y sont vus comme « un réservoir de compétences culturelles et linguistiques auquel les industries canadiennes peuvent faire appel pour leurs opérations à l’étranger ou pour prendre de l’expansion sur les marchés internationaux », écrivait déjà en 2004 l’ex et puissant directeur d’Immigration et Citoyenneté Canada, Meyer Burstein.

Les liens que les diverses « communautés culturelles et raciales entretiennent avec presque tous les pays du monde sont synonymes de prospérité économique et ont contribué à susciter l’intérêt du gouvernement du Canada à l’égard du multiculturalisme », statuait à son tour Patrimoine canadien (2005). On ne peut donc s’étonner du recours aux tentacules internationaux de la firme McKinsey. Et Justin Trudeau ne peut être que d’accord avec ce niveau d’interférence dans un pays qu’il conçoit et présente comme postnational.

Les effets pervers de la mobilité sur les personnes et le pouvoir des États

L’immigration internationale concerne plusieurs catégories de personnes aux statuts social et politico-juridique différents. Or, les pays doivent choisir entre deux catégories principales de transfrontaliers sur le plan économique : les travailleurs étrangers qualifiés, hautement mobiles, et les travailleurs non qualifiés.

La mobilité des premiers est vue comme un signe d’ouverture envers le pays d’accueil. Désirable sur le plan économique, elle ne pose pas de défis d’intégration, soutient-on à tort. Dans cette perspective, la chasse aux cerveaux (ou plutôt l’exode des cerveaux, vu sous un autre angle) apparaît souhaitable pour les États demandeurs et les institutions qui ont besoin de professionnels ou d’étudiants internationaux afin de favoriser l’investissement, la recherche et l’innovation.

Au contraire, les mouvements de la main-d’oeuvre à bon marché et souvent déclassée sont à contrôler afin de ne pas provoquer un sentiment d’envahissement dans la société d’accueil. C’est la raison pour laquelle cette force de travail fait l’objet d’un sempiternel débat public sur la naturalisation, l’intégration civique et les exigences linguistiques. Sans compter qu’en Amérique du Nord, pour un immigrant

indépendant jouissant du statut de résidence, on compterait une cinquantaine d’immigrants parrainés, compte tenu des réseaux et des liens transnationaux des migrants.

Enfin, ce paradigme de la mobilité provoque également l’obligation de repenser les notions de citoyenneté et de souveraineté de l’État, jugées obsolètes dans un monde globalisé. Les chercheurs ont beau spéculer sur la beauté du transnationalisme, on peut pourtant constater que tous les États aspirent à contrôler l’immigration selon leurs intérêts propres en matière de sécurité et d’ordre public, de légalité, de réunification des familles, de dépenses publiques et de problèmes urbains, d’intégration sociale et politique, voire d’identité nationale. En ce sens, le paradigme de la mobilité véhiculé par des instances supraétatiques ne peut qu’entamer le pouvoir de l’État.

Enfin, il serait intéressant de savoir ce que pensent les conseillers de McKinsey sur les dysfonctionnements et l’éventuelle crise sociale qu’entraîne la mobilité incarnée par la traversée du chemin Roxham. Les demandeurs d’asile qui arrivent par milliers aux frontières comptent-ils dans l’objectif des 465 000 à 500 000 migrants souhaités sur cinq ans ? En dépit du fait que ce système donne lieu à de l’exploitation, à un trafic reconnu et à des réseaux internationaux de passeurs bien organisés et sans doute sans pitié ? Une situation que le gouvernement Trudeau ne semble pas avoir le courage de regarder en face et devant laquelle le Québec semble impuissant.

Fin du texte